



Dompierre-sur-Yon, le 16 avril 2020

Le Maire,

A l'attention de

**Mesdames et Messieurs les Présidentes et les
Présidents des associations dompieroises**

Vos interlocuteurs :

- E. FAUCON
- P. MILCENT

OBJET : Soutien à la vie associative locale

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je vous écris aujourd'hui dans cette période de confinement instauré pour contenir l'épidémie de coronavirus Covid-19, période singulière pour notre pays et dont les conséquences, au-delà des enjeux sanitaires qui priment bien évidemment, retentissent sur la vie sociale et économique, exacerbent les difficultés de nos concitoyens et génèrent beaucoup d'inquiétudes pour l'avenir.

Nous nous trouvons à Dompierre-sur-Yon, comme dans 5000 autres communes, dans l'entre-deux-tours des élections et j'assume, comme vous le savez, ma responsabilité de Maire. Ceci jusqu'au second tour annoncé aujourd'hui en juin, mais susceptible, vous le savez, de ne pas pouvoir se tenir. Dans ce cas, ma fonction ainsi que celle des conseillers municipaux actuels seraient de nouveau prolongées.

Je suis personnellement présent chaque jour en Mairie, aux côtés de nos services municipaux, et je veux saluer l'esprit de responsabilité partagé par les Dompieroises et les Dompierrois, et remercier tous ceux dont l'engagement et les initiatives permettent de répondre aux nécessités de cette période difficile.

La vie associative dont vous assurez l'animation est bien entendue très impactée.

Cette période de l'année est celle où, ordinairement, la Commune adopte son budget et où les associations sont amenées à faire connaître leurs besoins en vue du vote des subventions. Compte tenu de la situation actuelle, de son impact sur vos activités, vos dépenses et vos recettes, ainsi que des aléas qui pèsent sur les événements que nos associations organisent ou préparent dans cette période de l'année, je ne crois pas que nos associations soient en mesure de présenter un dossier argumenté, et chiffré, tel qu'elles le préparent chaque année.

Pour autant, dans ce contexte incertain, je souhaite pouvoir vous apporter dès à présent une sécurité pour l'année à venir.

Les Ordonnances prises par le Gouvernement autorisent le maire, dans cette période exceptionnelle, à décider des subventions.

Aussi, je propose donc aux associations qui sont subventionnées par la Commune, de prendre d'ores et déjà la décision de leur verser 80% de la subvention qu'elles ont reçue en 2019.

Mme La Présidente, M. Le Président, sans observation de votre part à ce sujet, je prendrai formellement cette décision le lundi 4 mai.

En temps utile, et quand la situation le permettra, la Commune reviendra vers vous pour examiner vos besoins, selon des modalités qui devront être définies par le Conseil Municipal qui sera alors en fonction.

Je compte sur vous, d'ici là, pour me faire connaître les difficultés que vous pourriez rencontrer, afin que nous puissions vous aider à les résoudre.

Je souhaite aussi m'adresser par ce courrier aux associations qui ne formulent pas habituellement de demande de subvention auprès de la Commune.

Mme La Présidente, M. Le Président, je vous remercie de me faire connaître dès à présent les conséquences dommageables que cette période a ou pourrait avoir sur vos activités et la pérennité de vos comptes.

Comme je l'ai indiqué plus haut dans ce courrier, les événements associatifs (comme les événements municipaux) de ce printemps et peut-être de l'été risquent de ne pouvoir se dérouler.

Dans son allocution présidentielle du 13 avril, le Président de la République n'a pas arrêté une position précise, mais il me paraît difficile d'envisager qu'ils ne soient pas impactés. Les règles de déconfinement que l'Etat a annoncé nous faire connaître dans la quinzaine nous permettront d'y voir plus clair, et je prendrai les décisions nécessaires une fois que ces informations m'auront été communiquées.

Mme La Présidente, M. Le Président, concernant les événements à venir placés sous la responsabilité de votre association, je vous remercie de me partager vos réflexions voire vos décisions dans les meilleurs délais.

Le relance de notre vie sociale, économique, associative, nécessitera un soutien des pouvoirs publics, dont celui la Commune.

Aussi, j'ai demandé à M. Le Directeur général des Services de la Commune, de constituer, dans le cadre de la préparation du budget 2020, une enveloppe exceptionnelle de soutien à nos associations.

Pour tous les sujets et sollicitations exprimées dans ce courrier, je vous remercie de communiquer avec la Commune expressément et seulement via mon secrétariat : patricia.milcent@dompierre-sur-yon.fr 02 51 07 44 42, avec copie à mon adresse personnelle philippe.gaboriau@dompierre-sur-yon.fr

Vous assurant de ma mobilisation, et vous souhaitant le meilleur dans cette période difficile, Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères et cordiales salutations.

Philippe GABORIAU

